



## DECLARATION UNSA EDUCATION CTPD DU 9 SEPTEMBRE 2010

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Mesdames, Messieurs,

Oui, cette rentrée est particulière. Les médias ne s'y trompent pas et nous l'avons constaté de manière évidente mardi dernier avec la mobilisation très massive des personnels des écoles aux côtés des autres salariés. Près d'un collègue sur deux était en grève. Au-delà de ce qui nous rassemble tous autour de la question des retraites, cette mobilisation est le reflet aussi du « ras le bol » de toute une profession au vu de ses conditions de travail et des coups bas portés à l'école publique et à ses personnels.

S'il y a une constante dans les rentrées scolaires ces dernières années, c'est la poursuite des coupes sombres pour les services publics, pour l'Education et en particulier pour le premier degré.

Une certitude aussi : les principales victimes en seront les élèves, et en particulier les plus fragiles.

Dans les Yvelines, si vous pouvez vous montrer relativement serein, ce n'est peut-être que grâce à l'apport conjoncturel lié à l'arrivée simultanée sur le terrain des néo-titulaires et des lauréats du nouveau concours ainsi que les surnombres budgétaires. Cette aubaine disparaîtra l'an prochain, et notre inquiétude n'en est que plus grande pour l'avenir. Les coupes dans les RASED rendent leur intervention difficile et impossible sur tous les territoires. La scolarisation des 2-3 ans risque de devenir peau de chagrin....

L'accueil des élèves en situation de handicap ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions et les personnels AVS sont dans des situations de plus en plus précaires malgré la pérennité de leurs missions.

La pression toujours plus forte sur les collègues, la désorganisation engendrée par la multiplication des dispositifs en tous genres, la multiplication des tâches administratives les écartent de leur mission première : enseigner. Tout ceci ne contribue pas à éclairer ce paysage de manière plus optimiste.

Nous ne reviendrons pas sur les conditions désastreuses de formation de nos jeunes collègues, nous l'avons dénoncé à maintes reprises, mais nous déplorons le manque de reconnaissance nécessaire face à l'engagement de l'ensemble de la profession, qui une fois encore, doit faire preuve de la meilleure volonté pour prendre en charge les stagiaires. Bien entendu, nous ne demandons pas la légion d'honneur pour tous nos collègues, surtout dans cette période !

Je terminerai par la question des emplois aidés en poste dans les écoles et les établissements. Nous avons été informés de la demande du Recteur relayant l'objectif ministériel de réduction de 30% de leur volume d'ici fin 2010. Vous le confirmez à travers votre circulaire du 1<sup>er</sup> septembre adressée aux IEN et aux chefs d'établissement. Celle-ci précise que les heures d'accompagnement des élèves handicapés seraient assurées, enfin espérons-le ! Cependant, depuis 2006, suite au protocole que notre syndicat a signé avec le ministère, les directrices et directeurs d'école peuvent bénéficier d'une indispensable aide administrative. Votre circulaire indique que cette aide serait réduite, qu'en est-il concrètement dans notre département ? Quelles seront les conséquences de ces sinistres objectifs sur ces missions indispensables ?

Ces emplois, des contrats aidés sous-rémunérés concernant des personnes souvent fragilisées, soulagent les directrices et directeurs dans leurs tâches administratives.

Mais derrière chacun de ces emplois se trouvent des hommes et des femmes dans l'incertitude permanente de voir leur contrat renouvelé. C'est désastreux en matière de gestion de ressources humaines. Nous revendiquons depuis le début que ces contrats aidés évoluent vers la création d'un nouveau métier de secrétariat.

L'UNSA, par son syndicat le SE-UNSA n'acceptera pas la diminution, voire la suppression de cette assistance indispensable aux directrices et directeurs d'écoles.

Je vous fais part de mon inquiétude et au nom de notre organisation syndicale, je vous demande que nous soient communiqués les chiffres ainsi que la liste des implantations de ces aides administratives.

Je vous remercie pour votre attention.

Marcel DUPUY  
Secrétaire départemental  
UNSA-Education